



Torna à Vignale

La dernière nomination d'un chef de service est exemplaire d'une dérive de favoritisme et clientélaire qui plombe l'entreprise. La récente nomination du nouveau « responsable de la communication » révèle une mécanique très particulière. Le remplacement de Patricia Simonpoli, déléguée de la communication arrivée à l'âge de la retraite, était prévu depuis plusieurs mois.

Les deux salariés du service (depuis 17 et 20 ans) diplômés en communication, avaient exprimé leur intérêt pour ce poste par le biais de l'entretien annuel –outil légal prévu à cet effet- ; ils étaient encouragés sur ce point par leur responsable, états de service à l'appui. Ils avaient, en outre, suivi nombre de formations dans cette optique.

Or, ils n'ont jamais été informés de l'appel à candidature et pour cause : la Directrice territoriale a choisi de ne pas mettre ce poste en consultation, véhiculant même auprès des salariés l'idée mensongère que ce poste ne devait pas être remplacé.... Tout est faux, tout est faussé...

Dès le mois de décembre le CSE de Corse avait été informé de la « restructuration du poste » que nous analysons comme un démantèlement dont les motivations restent opaques.

Ainsi le nouveau chef de service a désormais comme attribution la « communication externe » ; la communication interne est exfiltrée du périmètre ; la gestion des partenariats reste dans un flou artistique...

Ce qui est très clair par contre c'est que les deux salariés expérimentés du service sont en face d'un appauvrissement drastique du contenu de leurs missions. De fait l'entreprise subira les conséquences de la perte de cohérence d'un service pourtant essentiel à la chaîne de plein exercice dont on nous rebat les oreilles.

Au profit de qui et de quoi ? Les compétences, l'expérience, les formations, l'implication professionnelle, sont une fois de plus envoyées au rebut des critères de l'évolution des carrières. Fruits d'un long dialogue social, ces critères sont prônés par FTV ; car les règles partagées par tous sont une garantie de l'équité du recrutement et de la dignité de la vie au travail.

En lieu et place : la non-transparence et le copinage sont affirmés sans scrupule comme beaucoup plus efficaces. Ce n'est pas la première fois. Ces dernières années, ces derniers mois, le renouvellement d'un certain nombre de cadres de l'entreprise comme les critères de progression de carrières sont marqués de ce sceau.

Est-ce là l'aboutissement de 20 ans de gestion des ressources humaines ? Est-ce le nouvel horizon proposé aux plus jeunes d'entre nous ?

L'annonce des modalités de cette nomination a soulevé un fort sentiment d'injustice parmi les salariés, sentiment peu relayé, à ce jour, par les instances représentatives. Engageons-nous à lui donner toute sa force pour sortir de la torpeur. **Et demandons des comptes à la Direction. C'est une urgence.**

Ajaccio, le 20 janvier 2020